

ILS VOTENT LA GRÈVE CHEZ POREAUX - LAPEYRE

SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ Hier, environ 90 % des 125 salariés affectés à la production ont débrayé. La CGT conteste la vente du groupe Lapeyre et dénonce des candidats « liquidateurs » à la reprise.

L'ESSENTIEL

- **L'usine Poreaux de la rue de l'Ilet** emploie 170 salariés et environ 25 intérimaires. Elle fait partie du groupe Lapeyre, propriété du groupe Saint-Gobain depuis 1996.
- **Elle est spécialisée** dans la fabrication de fenêtres, de porte-fenêtres, de volets, en bois.
- **En septembre 2019**, le groupe Saint-Gobain a initié un processus de vente visant à céder ses branches les moins rentables.
- **Lapeyre en fait partie**, le groupe essayant des millions de pertes depuis cinq ans.
- **Le groupe Saint-Gobain** est entré en négociations avec deux groupes, le fonds allemand Mutares et le groupe français Verdozo après qu'Equinox Industries a été écarté.

La colère gronde au 3, rue de l'Ilet à Saint-Martin-sur-le-Pré. Des salariés de l'entreprise Poreaux, spécialisée dans la fabrication de fenêtres, porte-fenêtres, volets en bois, ont décidé d'entamer un mouvement de grève, dès ce jeudi matin 5 heures. En cause : la vente par son propriétaire Saint-Gobain du groupe Lapeyre, spécialiste de l'aménagement de la maison, à qui appartient le site saint-martinais. Deux fonds de retournement d'entreprises en difficulté sont sur les rangs : l'un allemand, Mutares, l'autre français, Verdozo. Des candidats à la reprise que la CGT n'hésite pas à qualifier de « voyous »,



Des discussions sont également engagées avec la direction du site qui souhaite repasser environ 50 des 125 salariés en horaire de jour. « Le sujet est sur la table, aucune décision n'est prise », insiste le directeur Franck Vaussehat. La prime de repas serait supprimée et la CGT craint que la compensation financière ne soit moindre.

leur politique sociale ne serait pas favorable au maintien de l'emploi. Le groupe Lapeyre est en grandes difficultés financières, malgré les 240 millions injectés par Saint-Gobain en 2016. La faute à « de mauvaises orientations stratégiques », dénonce Nicolas Bodot, le délégué syndical CGT, coordinateur CGT Lapeyre et membre du comité du groupe Saint-Gobain. Il détaille : « À l'époque, nous faisons partie des

fleurons de la menuiserie industrielle, Lapeyre était coté au CAC 40 quand nous avons été rachetés en 1996. Sauf que Saint-Gobain n'a pas réellement réinvesti dans l'outil de production et nous avons perdu sur le terrain de la compétitivité. » Parallèlement, la concurrence s'est intensifiée avec des enseignes comme Ikea ou Leroy Merlin. Pour éviter « les candidats liquidateurs » surnommés ainsi par la CGT,

ses représentants ont choisi d'être force de propositions. Et de monter un collectif composé de salariés du groupe Lapeyre souhaitant devenir actionnaires du groupe. « Nous avons élaboré un projet sérieux, réalisé par le cabinet d'expertise comptable Altinea qui suit Lapeyre depuis plusieurs années. C'est à partir de son travail que nous l'avons établi », souligne Nicolas Bodot qui a présenté le projet, le 18 juin, au PDG de

Saint-Gobain. « Nous avons choisi le même montage que l'un des candidats, sauf que la gouvernance serait assurée par des salariés, précise-t-il. Le problème c'est que nous n'avons été autorisés à prendre contact avec des partenaires financiers qu'à partir du 19 juillet, en pleines vacances d'été. »

LE COLLECTIF DE SALARIÉS LAPEYRE MAINTIEN SA CANDIDATURE À LA REPRISE

Résultat, les démarches étaient peu avancées et le jeudi 3 septembre, le PDG de Lapeyre « nous a signifié qu'il ne pouvait pas retenir notre candidature car nous ne répondions pas aux critères. Ni au premier d'entre eux, qui concerne l'expérience réussie dans le redressement d'entreprises de taille similaire. Ni au second, qui est la capacité à trouver des fonds ». Et de s'agacer : « Les derniers critères, l'impact social et le business plan, n'ont même pas été étudiés ! ».

Il regrette cette mise à l'écart forcée, « ce n'est ni en juillet ni en août qu'on démarque des banques », mais insiste sur l'expérience réussie dans le domaine de la menuiserie industrielle « qui est tout de même notre champ d'activité ».

Qu'à cela ne tienne, le collectif poursuit son combat et proposera tout de même sa candidature, « via une disposition de la loi Hamon », qui leur permettra de le soumettre aux syndicats lorsqu'ils auront à se prononcer sur le candidat à la reprise du groupe Lapeyre. ■

ADRIANE CARROGER